Horaires

Judo Enfants 5 - 8 ans
Taïso Ados + Adultes

Judo Enfants 9 ans et +

Judo Jujitsu Ados + Adultes

	DOJO VOUNEUIL SUR VIENNE		DOJO BONNEUIL MATOURS			DOJO SAINT PIERRE DE MAILLE		
	17h15 à 18h15	18h15 à 19h15	19h15 à 20h15	17h15 à 18h15	18h15 à 19h15	19h30 à 20h30	17h30 à 18h30	18h30 à 19h30	19h30 à 20h30
Lundi									
Mercredi									
Jeudi									

Le Bureau

Présidente	Katia NEVEU-BEAUFILS	06 25 48 18 58
Secrétaire	MORIN Delphine	07 83 93 22 83
Trésorière	CHOQUET Annabelle	06 18 22 26 44
Professeur	BEAUBEAU Serge	06 99 32 54 66

Les Dojos

Bonneuil Matours	Impasse Du Chemin De La Croix Bagot
Vouneuil Sur Vienne	Salle spécialisée du gymnase - 10 Rue De Bel Air
Saint Pierre De Maillé	Salle de moticité de l'école - 4 Rue Des Varennes

PLUS D'INFOS SUR
https://jcp86.ffjudo.com
bureau.jcp86@gmail.com

Judo Club du Pinail 86

SAISON 2025 2026

REPRISE LE
08 SEPTEMBRE 25

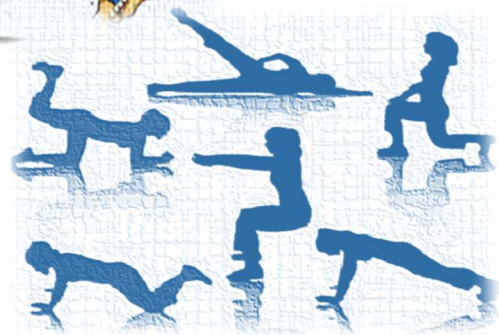

JUDO / JUJITSU / TAÏSO

Tarifs Saison 2025/2026

Renouvellement de licence & Nouveaux adhérents		Licence Fédérale	Cotisation Club	1er Inscrit	2ème Inscrit	3ème Inscrit et +
JUDO - 2 Cours par semaine						
Enfants	5 - 8 ans	46,00	95,00	141,00	122,00	112,50
Enfants	9 ans et +	46,00	95,00	141,00	122,00	112,50
JUDO - 1 Cours par semaine **UNIQUEMENT DOJO ST PIERRE DE MAILLE**						
Enfants	5 - 8 ans	46,00	60,00	106,00	94,00	88,00
Enfants	9 ans et +	46,00	60,00	106,00	94,00	88,00
JUDO / JUJITSU - 1 Cours par semaine						
Ado	14 ans et +	46,00	60,00	106,00	94,00	88,00
Adulte	18 ans et +	46,00	60,00	106,00	94,00	88,00
TAÏSO - 1 Cours par semaine						
Ado	14 ans et +	46,00	50,00	96,00	86,00	81,00
Adulte	18 ans et +	46,00	50,00	96,00	86,00	81,00
JUDO / JUJITSU + TAÏSO - 2 Cours par semaine						
Ado	14 ans et +	46,00	100,00	146,00	126,00	116,00
Adulte	18 ans et +	46,00	100,00	146,00	126,00	116,00

Pour une même famille avec différentes adhésions, est considéré "1er Inscrit" le tarif le plus élevé

Paiement possible par chèque (3 max) Ou virement IBAN : FR76 1940 6000 0467 2002 2272 210

Un dossier complet d'inscription comprend :

- Le formulaire d'inscription entièrement complété
- La demande de licence
- Un certificat médical (Voir ci-après)
- Règlement intérieur (à conserver)
- 2 Photos d'identité
- Le ou les chèque(s) de règlement (le club s'engage à les encaisser aux dates fixées)

Les documents d'inscription peuvent être téléchargés sur notre site https://jcp86.ffjudo.com/ ou obtenus auprès du club.

Nouvelle règle Certificat médicaux

Le décret n° 2021-564 du 1 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.
Le questionnaire santé reste cependant obligatoire : si les réponse à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat demeure obligatoire.

POUR LES MINEURS :

* **Remplir obligatoirement le questionnaire sport mineur : Questionnaire pour les mineurs**

(Attention, il vous appartient et doit rester confidentiel, en vertu du secret médical)

* Vous avez répondu **NON à toutes les questions**. Vous n'avez pas besoin de certificat médical, mais vous devez **fournir au club l'attestation sport mineur remplie et signée !**
  Attestion pour les mineurs.
* Vous avez répondu **OUI à une seule question.** Vous devez **fournir un certificat médical** attestant qu'il n'y a **« aucune contre-indication à la pratique du judo en compétition »**

POUR LES MAJEURS :

* Si vous **vous inscrivez pour la 1ère fois au club,** vous devez **fournir un certificat médical** attestant qu'il n'y a « **aucune contre-indication à la pratique du judo en compétition »**
* Si vous **renouvelez** votre adhésion et que votre dernier certificat médical **date de moins de 3 ans**
  * **Remplir obligatoirement le questionnaire sport majeur Questionnaire pour les majeurs**
  (Attention, il vous appartient et doit rester confidentiel, en vertu du secret médical)
    * Si vous avez répondu **NON à toutes les questions**, remplir **l'attestion sport majeur** et la donner au club **Attestion sport majeur**
    * Si vous avez répondu **OUI à au moins une question,** consultez votre médecin pour obtenir un certificat médical attestant qu'il n'y a **« aucune contre-indication à la pratique du judo en compétition »**
* Si vous **renouvelez** votre adhésion et que votre dernier certificat médical date du **plus de 3 ans**
  * **Fournir un certificat médical** attestant qu'il n'y a **« aucune contre-indication à la pratique du judo en compétition »**

IMPORTANT

La présentation d'une attesation signée par vous engage votre responsabilité, et non celle du club, Faites attention !!!
En cas de doute, préférez toujours un certificat médical

Nos Partenaires